

MAIRIE
1 Place de l'Eglise
25390 FOURNETS LUISANS

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 4 juillet 2024

Jeudi vingt juin deux mil vingt quatre à 20 h 30

Date de convocation : 13 juin 2024

Date d'affichage : 21 juin 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Brigitte BOLE, Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Rudy LEGRAND Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.

Absents excusés : -

Absent non excusé : -

Secrétaire de séance : M. Rudy LEGRAND

Le compte-rendu du mois précédent, lu par Mme Christine MYOTTE-DUQUET, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Compte-rendu de la réunion communautaire du 24 juin qui s'est tenue à Fournets-Luisans (il peut être consulté sur le site *portes-haut-doubs.com*, rubrique Intercommunalité) :
 - o ZAER (Zones d'Accélération pour le développement des Energies Renouvelables) : les zonages ont été arrêtés par les communes ;
 - o Validation de la phase d'avant-projet définitif concernant la future déchetterie d'Orchamps-Vennes ;
 - o Projet de transport à la demande tout public ;
 - o Mise en place d'une police de l'urbanisme.

VOIRIE

- Des travaux de réfection d'enrobé et de mise en place de bordures + plantations seront réalisés le long de la Route Départementale n°311 (devant l'entreprise Myotte-Duquet, route du Luisans) par l'entreprise GARDAVAUD TP. La commune règlera la somme de 4 860.00 € TTC. L'entreprise Myotte-Duquet prendra en charge sa partie.

BATIMENTS COMMUNAUX

- Les travaux de réfection du mur de l'ancienne école de Grandfontaine ont été réalisés par l'entreprise Pétrement-Modica pour un montant de 13 787.50 € HT (prise en charge totale par Groupama suite au sinistre survenu l'année dernière).

- Les travaux de reprise des caveaux d'urnes sont terminés au cimetière des Fournets (entreprise Bidal) ; ceux du cimetière du Luisans seront réalisés courant juillet. Les personnes ayant réservé des caveaux d'urnes dans les deux cimetières seront contactées par la mairie dès que la réception des travaux aura eu lieu, pour choisir leur emplacement.
- Courrier de Mme Véronique JOUILLEROT concernant le chauffage de son logement communal. Une réponse lui sera adressée.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

- Etude de dossiers d'urbanisme :
 - P.C. BOERLEN Alice pour la création d'une maison individuelle en plain-pied lot n°3 Les Prises 4 ;
 - P.C. PETIT Jean-Michel et Aurore pour la construction d'une maison individuelle lot n°5 Les Prises 4 ;
 - P.C. DEBOIS Théo et JAY Alexandra pour la construction d'une maison ossature bois rue de l'école au Luisans ;
 - D.P. MILLESSE Philippe et Maryse pour la modification de toiture et ouvertures au Mont du Luisans.
- Le terrain de pétanque du Luisans, suite à un accident l'année dernière, a été réparé. Le bec de rue a également été remplacé.
- Une nouvelle offre de la société Cellnex France a été reçue pour l'acquisition d'un terrain de 100 m² avec une offre de 20 000 euros, pour l'exploitation de l'antenne-relais aux Humberts. Le conseil municipal donne un avis défavorable : le terrain sera toujours loué au tarif de 1500 euros/an.

ACTION SOCIALE ET CULTURELLE

- Un spectacle de la troupe « Punk à Mouton » sera donné sur la place de l'église dimanche 7 juillet à 17h, l'organisation revenant à la commune et au comité des fêtes.
- Une réunion s'est tenue le mardi 2 juillet avec les présidents des associations de la commune pour faire le point sur l'utilisation de la salle des fêtes.

ENFANCE / ECOLE

- Les derniers conseils d'école se sont tenus aux Fournets et aux Commènes.
- Projet d'agrandissement scolaire et périscolaire : le cabinet d'architectes a présenté le dossier de consultation des entreprises avant appel d'offres ; l'estimation est faite avec 8 lots pour un montant total de 1 906 920.00 € TTC.
- Des aménagements seront réalisés à la rentrée pour sécuriser le passage des véhicules dans la cour entre l'église et l'école, en raison de la fréquence et de la vitesse des automobilistes.

COMMUNICATION

- Les bulletins d'été de la commune et de la Communauté de Communes seront distribués semaine 29.

PNR

- La Valeur Parc a été attribuée à la Ferme Auberge du Tartot.

DIVERS

- Courrier de M. François Tochot informant la commune que son atelier d'élevage d'escargots est désormais ouvert aux visites guidées pour les groupes et les particuliers.
- Courrier d'information pour l'implantation de bornes électriques sur la commune.
- Courrier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles concernant le classement de la Chapelle Notre-Dame au Lavot.
- Une enquête publique est ouverte pour l'exploitation d'une déchetterie et plateforme de broyage de déchets verts au Bélieu.

Vu, le Maire,
Thierry COURTOIS

Le secrétaire de séance,
Rudy LEGRAND